

LA STRATÉGIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Chers Mougertars,

Comme vous le savez certainement, la situation financière des collectivités françaises s'est tendue ces dernières années du fait de deux facteurs conjugués :

- des augmentations des dépenses imposées aux collectivités par des décisions nationales (transferts de certaines compétences, mise en place des rythmes scolaires...),

- une réduction des dotations versées par l'Etat depuis 2014. Pour Mouguerre, ces baisses ont représenté une perte cumulée de 675 000 € entre 2014 et 2017 et elles représentent une perte de ressources de 300 000 € pour chacune des années à venir.

Malgré ces contraintes imposées, la situation financière de Mouguerre est très saine aujourd'hui. A ma demande, des efforts ont été régulièrement fournis par les services de la commune dans le but de réduire les dépenses de fonctionnement, les ramenant à leur niveau de cinq années en arrière, malgré l'inflation qui pèse naturellement sur ces charges. Dans ce contexte national, les efforts étaient absolument nécessaires pour garantir la pérennité de l'autonomie financière de notre commune et pour répondre à notre ambition de préserver la qualité de vie de ses habitants.

Ainsi, l'autofinancement de la commune a été renforcé et l'endettement a été contenu.

Malheureusement, il est probable que l'Etat réduise encore les ressources versées aux collectivités locales dans

les années à venir, les contraignant à produire de nouveaux efforts d'économies. Même si nos finances nous permettent d'aborder l'avenir avec plus de sérénité qu'un grand nombre de communes qui n'ont pas anticipé cette situation, j'ai demandé aux services de la commune de poursuivre leurs efforts. A l'heure où un grand nombre de concitoyens sont contraints de gérer au plus près leurs finances, il me semble indispensable que la commune prenne sa part à l'effort.

Afin de planifier au mieux notre action, nous avons travaillé avec l'équipe municipale à l'élaboration de projections financières qui nous permettent aujourd'hui de confirmer la faisabilité financière de nos projets.

Grâce à cela, nous pouvons poursuivre notre ambitieux programme d'amélioration de la qualité des services et des équipements offerts aux mugertars, sans risquer de remise en cause du fait de décisions nationales.

Nos principales orientations programmatiques concernent :

- L'aménagement de la ZAC Hiribarnea avec la création de près de 350 logements ainsi que d'espaces et équipements publics structurants (nouveau groupe scolaire, salle à vocation sportive...).

- L'aménagement du secteur Oyhenartea avec la création d'environ 350 logements ainsi que d'espaces publics.

- La création sur le quartier Elizaberri



d'une salle des associations et d'un espace de jeux pour les enfants.

- La réalisation de programmes de voirie annuels, la rénovation des lotissements ainsi que l'enfouissement des réseaux.

- La mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmé, jusqu'en 2021, pour les personnes à mobilité réduite.

Bien entendu, ces réalisations se feront sans augmentation des taux d'imposition de la commune, considérant que les efforts demandés aux français ont déjà été importants ces dernières années. Cet engagement de stabilité de la fiscalité est lourd de conséquences sur le fonctionnement de la commune qui voit ses ressources baisser et ses dépenses augmenter mécaniquement. Mais c'est à nous de trouver les économies qui permettront de préserver les équilibres financiers de la commune en préservant ses contribuables. Je tiens d'ailleurs à remercier les agents de la commune pour leur participation active à cet effort d'économie, conscients des enjeux et agissant dans l'intérêt de tous.

Dans ce contexte, il me semble important de vous faire part des objectifs de gestion sur lesquels je souhaite m'engager vis-à-vis de vous pour la

SUITE PAGE SUIVANTE

SOMMAIRE

Communauté d'Agglomération Pays Basque	page 3
Finances	pages 4 à 7
Urbanisme / Travaux	pages 8 à 12
EJS / Affaires scolaires	pages 13 à 20
Action sociale	pages 21 à 26

Culture	page 27
Evènement	pages 28/29
Vie de la commune	pages 30/31
Etat civil	page 32

fin du mandat, c'est-à-dire jusqu'en 2020. Ces engagements témoignent d'une volonté partagée avec l'équipe municipale de préserver l'autonomie financière à long terme de notre commune et de ses habitants sans renier notre ambition pour notre territoire.

Ces engagements seraient redéfinis si des décisions nationales de grande ampleur venaient contraindre fortement les finances de la commune. Dans ce cas, je prendrais mes responsabilités pour modifier en conséquence la stratégie de gestion de la commune, **sans solliciter les contribuables et donc sans augmenter les taux d'imposition communaux.**

ENGAGEMENT 1 : stabilité des taux de fiscalité de la commune. Comme je vous l'expliquerai un peu plus loin, la création de l'EPCI Pays Basque n'a eu aucune incidence fiscale sur les ménages. Les mouvements des taux de fiscalité de la commune et de l'EPCI

ont permis de neutraliser l'évolution mécanique liée à la fusion des intercommunalités précédentes. Ainsi les taux de fiscalité cumulés sont restés stables entre 2016 et 2017.

Mon engagement est donc de stabiliser les taux de fiscalité de la commune à leur niveau actuel :

- 13,70% pour la taxe d'habitation
- 16,59% pour le foncier bâti
- 45,49% pour le foncier non-bâti

ENGAGEMENT 2 : préserver l'autonomie financière à long terme de la commune en maintenant le taux d'autofinancement net à un niveau toujours supérieur à la moyenne des communes françaises.

ENGAGEMENT 3 : maintenir la capacité de désendettement de la commune (ratio de désendettement inférieur à 8 années), tout en poursuivant la dynamique d'investissement de la commune.

Par ces engagements, je m'engage à vous faire part régulièrement de l'évolution des finances de la commune dans une logique bien naturelle de transparence. Je veux aussi rassurer ceux qui seraient inquiets que le dynamisme des projets menés par la commune puisse mettre en péril ses finances.

Soyez assurés que l'équipe municipale et moi-même portons une vigilance particulière pour la réalisation de l'ambition que nous avons pour notre belle commune de Mouguerre, sans mettre en cause l'indépendance financière à long terme dont nous sommes les garants.



Roland Hirigoyen, Maire

Pour la 2^e année consécutive, l'association les Amis de Mouguerre remporte le 1^{er} prix du corso des fêtes de Bayonne 2017



Matthieu Prat

NEUTRALISATION FISCALE LORS DE LA CRÉATION DE L'EPCI PAYS BASQUE

Au 1^{er} janvier 2017, toutes les intercommunalités du Pays Basque ont fusionné pour créer la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Cette fusion implique d'harmoniser les taux de fiscalité pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et le non-bâti par le calcul d'une moyenne des taux des onze anciennes intercommunalités. Cette harmonisation devait engendrer des évolutions mécaniques des cotisations des contribuables, parfois importantes.

Pour éviter cela, les élus du territoire ont décidé de mettre en place un mécanisme complexe de neutralisation fiscale de la fusion afin de garantir aux ménages du territoire un taux de fiscalité 2017 global

(commune + intercommunalité) identique à celui de 2016.

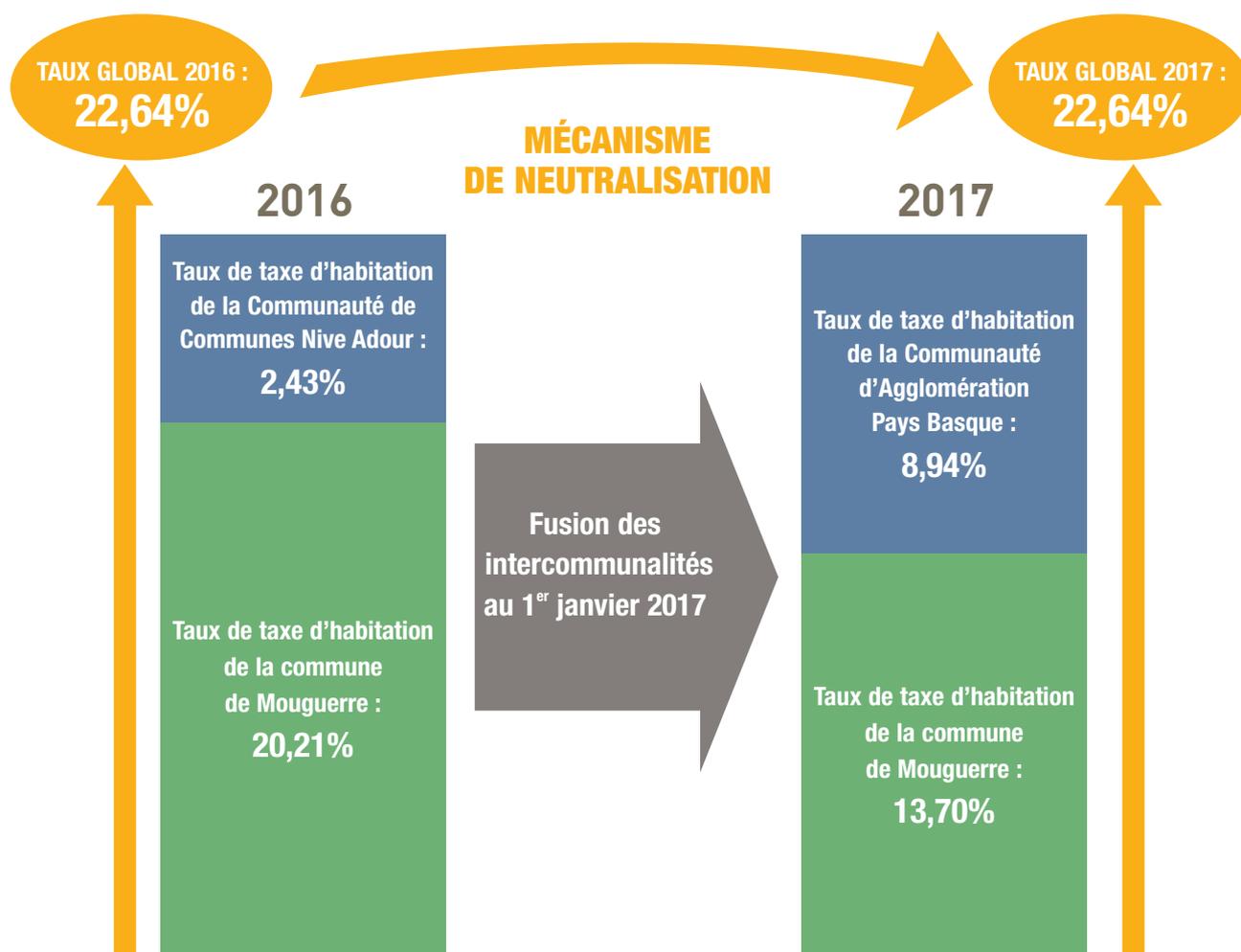
Malgré les difficultés techniques pour mettre en place ce dispositif à l'échelle des 158 communes du Pays Basque, **il nous est apparu indispensable que les contribuables locaux ne soient pas impactés par cette évolution du périmètre intercommunal.**

Vous pourrez donc constater sur les feuilles d'imposition que vous recevrez en fin d'année que le taux global de fiscalité 2017 est

identique à celui de 2016. En appliquant une répartition entre le taux de la commune et celui de la communauté différente, le taux global applicable en 2017 sera le même que l'année dernière.

Il m'a semblé important de vous donner ces éléments de compréhension des évolutions importantes que vous constaterez sur les taux de la commune et de l'intercommunalité, seule solution pour neutraliser les taux d'imposition cumulés.

S'agissant de la taxe d'habitation :



Cette neutralisation est appliquée de la même façon pour les taxes sur le foncier bâti et non-bâti

BUDGET COMMUNAL

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

POUR L'ANNÉE 2016, LES FINANCES DE LA COMMUNE DE MOUGUERRE PRÉSENTENT LES CHIFFRES SUIVANTS :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
011 - Charges à caractère général (énergie, carburant, alimentaire...)	1 087 948
012 - Dépenses de Personnel	2 238 632
65 - Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, participations aux syndicats...)	544 222
66 - Charges financières	169 798
Autres dépenses réelles	97 589
Dépenses d'ordre (dont amortissements)	309 706
TOTAUX	4 447 895
RESULTAT 2016 (positif)	1 230 657

RECETTES	
Nature	Montant en euros
70 - Produits des services (Restauration, Centre de loisirs, location salles...)	431 055
73 - Fiscalité directe locale (Taxes habitation, foncière, FNGIR, attribution de compensation...)	4 285 832
74 - Dotations et subventions (Etat, CAF, DCRTP...)	747 496
Produits financiers	--
Autres recettes réelles	168 945
Recettes d'ordre	45 224
TOTAUX	5 678 552
RESULTAT 2016 (négatif)	--

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT GLOBALEMENT PROGRESSÉ DE 0,28 % EN 2016. Leur progression est principalement liée à celles :

- **Des dépenses de personnel** (Chapitre 012 : + 1.53 %), avec en particulier :
 - la revalorisation du point d'indice qui sert de base de calcul aux rémunérations des fonctionnaires (+ 0.60 % en juillet 2016) ;
 - l'application du protocole d'accord relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR) qui a pour effet de revaloriser la carrière des certains agents, d'instituer une cadence unique

- d'avancement d'échelon et d'accroître les cotisations retraite ;
- **des dépenses liées au chapitre 013 "Atténuation de produits"** avec la contribution communale au Fonds national de Péréquation des ressources fiscales Intercommunales et Communales (+ 25 734 €) et le prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU (+ 25 959 €).

La hausse des dépenses précitées a été contenue par la diminution des **"Charges à caractère général"** (- 0.89 %) et des **"Autres charges de gestion courante"** (- 6.89 %).

Les **charges financières (réelles)** ont diminué de plus de 10 % du fait d'une baisse du coût des prêts souscrits à taux révisables.

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT ONT PROGRESSÉ DE 3.43 % (hors recettes exceptionnelles) malgré une nouvelle baisse importante de la Dotation Globale de Fonctionnement (près de 100 000 €).

Au final, en 2016, le résultat de fonctionnement s'établit à 1 230 657 €. L'épargne brute s'élève à près de 1 495 000 €, ce qui permettra d'autofinancer une part significative des investissements en 2017.

SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
Dépenses d'équipement (voir détail ci-dessous)	1 840 232
Subventions d'équipement versées (SDEPA)	--
Remboursement EPFL (acquisition terrains Oyhenartea)	85 944
Remboursement d'emprunts	482 419
Autres dépenses réelles	1900
Dépenses d'ordre	45 224
TOTAUX (Réalisation)	2 455 719
Solde d'exécution 2016 (positif)	--

RECETTES	
Nature	Montant en euros
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	1 074 548
Fonds de compensation de la TVA	218 315
Taxe d'aménagement	97 591
Emprunt nouveau	--
Autres recettes réelles	--
Amortissements	273 553
Autres recettes d'ordre (dont cession d'actifs)	50 311
TOTAUX (Réalisation)	1 714 318
Solde d'exécution 2016 (négatif)	741 401

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT CONCERNENT PRINCIPALEMENT LES OPÉRATIONS SUIVANTES :

■ Programme annuel de voirie	427 441 €
■ Aménagement du parking d'Ibusty	286 778 €
■ Extension du cimetière communal	246 000 €
■ Achat de matériels et équipements divers (tondeuse autoportée, véhicule équipe bâtiment, panneau d'information électronique...)	129 013 €
■ Travaux sur bâtiments communaux (reprise fondations école du Bourg, travaux mur à gauche Elizaberri, rideaux occultant écoles...)	113 675 €
■ Réfection salle des associations et Local Jeunes	102 521 €
■ Réserves foncières (remboursement EPFL acquisition terrains Oyhenartea)	85 944 €
■ Programme travaux forestiers (dont amélioration piste forestière Eguralde)	64 442 €
■ Centre Technique Municipal (études)	47 632 €
■ Reprise du pavage route du Bourg	43 099 €
■ Mise aux normes éclairage public	42 747 €
■ Rénovation des bâtiments communaux (Presbytère)	35 680 €
■ Sécurité routière	31 789 €
■ Extension éclairage public	30 944 €
■ Equipements Enfance, Jeunesse et Sports (dont rampe Skate Park)	26 432 €
■ Aménagement secteur Oyhenartea (études)	20 433 €
■ Réhabilitation ancienne Mairie (SOLIHA)	20 000 €
■ Etudes d'urbanisme (révision PLU)	19 378 €
■ Peinture écoles publiques	15 000 €
■ Aménagement secteur Hiribarnea (études)	13 692 €
■ Travaux hydrauliques quartier du Port (études)	6 149 €
■ Acquisition de matériel informatique	9 928 €
■ Site internet Mairie (refonte du site)	2 340 €
■ Aménagement Bourg ancien (études)	1 752 €
■ Agenda d'Accessibilité Programmé (dont travaux en régie)	25 352 €

BUDGET PRIMITIF 2017

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
011 - Charges à caractère général (énergie, carburant, alimentaire...)	1 121 500
012 - Dépenses de Personnel	2 350 000
65 - Autres charges de gestion courante (Subventions aux associations, participations aux syndicats...)	574 050
66 - Charges financières	385 000
Autres dépenses réelles	134 900
68 - Dotations aux amortissements	300 000
023 - Virement à la section d'investissement	928 077
TOTAUX	5 793 527

Pour 2017, concernant les **dépenses de fonctionnement**, l'objectif est de poursuivre les efforts de gestion, en particulier en ce qui concerne les charges à caractère général, afin de faire face à la progression inévitable et contrainte de certains postes :

- augmentation prévisible du chapitre 012 "**Dépenses de Personnel**" qui peut s'expliquer par la prise en compte des éléments suivants :
 - nouvelle revalorisation du point d'indice qui sert de base de calcul aux rémunérations des fonctionnaires (+ 0.60 % en février 2017) ;
 - application progressive du protocole d'accord relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations (PPCR) ;
 - poursuite des augmentations de plusieurs cotisations employeur (CNRACL, IRCANTEC...) ;
 - effet mécanique du GVT (Glissement Vieillesse Technicité).

- Au sein du chapitre 65 "**Autres charges de gestion courante**", augmentation de la contribution communale due au titre de la participation au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (+ 9000 €).

Les **recettes de fonctionnement** devraient connaître une diminution en 2017 sous l'effet conjugué :

- de la poursuite de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (chapitre 74 "**Dotations et participations**"). Le tableau ci-dessous permet d'appréhender l'importance de l'impact financier sur la commune de Mouguerre, entre 2013 et 2017, de la "réforme" des concours de l'Etat aux collectivités territoriales.

Années	2013	2014	2015	2016	2017
DGF	440 178	401 004	302 447	204 947	134 778
Baisses annuelles		-39 174	-98 557	-97 500	-70 169
Baisses cumulées		-39 174	-137 731	-235 231	-305 400

RECETTES	
Nature	Montant en euros
70 - Produits des services (Restauration, Centre de loisirs, location salles...)	421 340
73 - Fiscalité directe locale (Taxes habitation, foncière, FNGIR, attribution de compensation...)	4 306 160
74 - Dotations et subventions (Etat, CAF, DCRTP...)	659 810
Produits financiers	--
Autres recettes réelles	116 001
Recettes d'ordre	50 010
Résultat reporté	240 206
TOTAUX	5 793 527

Au sein du chapitre 73 "**Impôts et taxes**", malgré la diminution prévisible des ressources indiquées ci-avant, et considérant les efforts significatifs réalisés sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux en 2017.

Ainsi, le chapitre 73 ne progressera globalement que sous l'effet de l'augmentation des bases fiscales prévisionnelles 2017 telles que notifiées par les services fiscaux (soit environ + 40 000 €).

Les **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

(Art. 6574) s'établiront comme suit :

■ ACCA (Chasseurs)	750 €
■ Amicale Laïque	8 600 €
■ FNACA	1 000 €
■ Bethi Pichkor (Seniors)	1 800 €
■ Comité des Fêtes Bourg / Port	4 500 €
■ Comité des Fêtes Elizaberri	3 500 €
■ Euskulari	450 €
■ Gure Irratia	200 €
■ Haitz Ondoan Ryu	300 €
■ Handisports Pays Basque	350 €
■ Kobudo	400 €
■ Leinua Ttiki	1 200 €
■ Oinak Arin	200 €
■ Hemen	200 €
■ SOS Laborari	150 €
■ Pilota Hutxa	3 000 €
■ Tennis Club	6 500 €
■ Union Sportive Mouguerre	41 000 €
■ Mugerrekko Gau Eskola	700 €
■ Elizaberriaren Biltzarra	500 €
■ Yama Arashi	200 €
■ Herri Urrats	300 €
■ Banque alimentaire	300 €
■ Korrika	300 €

SECTION D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES	
Nature	Montant en euros
Dépenses d'équipement (voir détail ci-dessous)	2 299 900
Subventions d'équipement à verser (SDEPA)	75 000
Remboursement EPFL (acquisition terrains Oyhenartea)	86 000
Dépenses imprévues	50 000
Remboursement d'emprunts	562 000
Renégociation d'emprunt	883 500
Autres dépenses réelles	2 000
Dépenses d'ordre	63 510
001 - Déficit d'investissement reporté	1 183 450
TOTAUX (Prévision)	5 205 360

RECETTES	
Nature	Montant en euros
Virement de la section de fonctionnement	928 077
Excédents de fonctionnement capitalisés (1068)	1 000 770
Fonds de compensation de la TVA	174 500
Taxe d'aménagement	80 000
Subventions d'équipement à recevoir	365 500
Emprunt d'équilibre	1 254 513
Renégociation d'emprunt	1 088 500
Autres recettes réelles	--
Amortissements	300 000
Autres recettes d'ordre	13 500
001 - Excédent d'investissement reporté	--
TOTAUX (Prévision)	5 205 360

Les **DÉPENSES D'INVESTISSEMENT** concerneront principalement les opérations suivantes :

■ Centre Technique Municipal	502 000 €
■ Programme annuel de voirie	474 000 €
■ Achat matériels et équipements divers (Dont renouvellement véhicules services techniques)	243 500 €
■ Travaux sur bâtiments communaux	155 000 €
■ Aménagement avenue Baigura	140 000 €
■ Programme travaux forestiers (Dont suite des travaux de desserte de la forêt d'Egualde et chemin de Menta)	138 000 €
■ Réserves foncières (Remboursement EPFL acquisition terrains Oyhenartea)	86 000 €
■ Enfouissement des réseaux (Kattalindegia)	75 000 €
■ Sécurité routière	77 900 €
■ Acquisition de matériel informatique (Dont projet numérique écoles)	55 000 €
■ Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)	55 000 €
■ Salle des associations et espace de jeux (Elizaberri)	50 000 €
■ Extension éclairage public	39 000 €
■ Aménagement secteur d'Oyhenartea (études)	35 000 €
■ Aménagement secteur Hiribarnea (études)	30 000 €
■ Gestion différenciée des espaces verts	30 000 €
■ Travaux hydrauliques quartier du Port (Dont travaux sur le canal des Salines)	21 500 €
■ Aménagement du Bourg ancien (études)	20 000 €
■ Equipements Enfance Jeunesse et Sports (Dont réfection aire de jeux Croix de Mouguerre)	16 000 €
■ Etudes d'urbanisme (Révision générale du PLU)	15 000 €
■ Mise aux normes éclairage public	14 500 €
■ Peinture bâtiment publics	12 000 €
■ Acquisitions foncières (Terrains Salines et "Chez Emma")	10 500 €

LE PROGRAMME DE VOIRIE 2017

- Chemin d'Irauldenia
- Chemin d'Ibargoiti
- Chemin de Zabaleta
- Chemin de Marithurikoborda
- Chemin de Muntanekoborda
- Chemin de la Carrière
- Chemin de Miquelon
- Chemin de Behigoa
- Lotissement Legarrea
- Parking de la salle des associations
- Parking du cimetière
- Avenue du Baigura



SÉCURISATION DES ÉCOLES : INSTALLATION DE PANNEAUX LUMINEUX



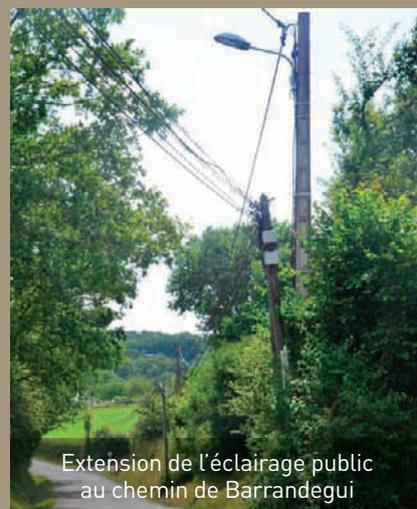
RENOUVELLEMENT DU MOBILIER URBAIN



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Début des travaux enfouissement des réseaux avenue de l'Ursuya, impasse du Mondarrain et du Pic d'Orhy.



Extension de l'éclairage public au chemin de Barrandegui

INSTALLATION DE 2 PANNEAUX ÉLECTRONIQUES COULEUR D'INFORMATION AUX QUARTIERS DU PORT ET D'ELIZABERRI



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ET LE DÉPARTEMENT UNISSENT LEURS EFFORTS POUR DÉVELOPPER LA COUVERTURE DU RÉSEAU INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT

Le Plan France Très Haut Débit initié par l'Etat au printemps 2013, vise la couverture de la quasi-totalité du territoire français en THD d'ici à 2022 (le nouveau Premier Ministre s'est même engagé à une couverture totale à cette même date). La mise en œuvre de cet objectif ambitieux a été confiée aux Départements.

L'aménagement numérique du territoire et les usages sont des enjeux majeurs en matière de solidarités, de développement local, d'attractivité économique et d'accessibilité aux publics.

Le Département des Pyrénées-Atlantiques est un des territoires avant-gardistes sur les infrastructures de télécommunications. Il a notamment initié les réseaux IRIS64 et NET64.

Des investissements conséquents (pose de 1200 km de fibre optique permettant de relier 100 000 usagers au Haut Débit internet, en lien avec 10 fournisseurs d'accès) ont pu être réalisés.

Cependant, la croissance exponentielle des échanges de données numériques (+ 60 %/an dans les usages internet fixe, + 300 %/an pour les usages mobiles) engendre une évolution vers un nouveau standard technologique : le Très Haut Débit.

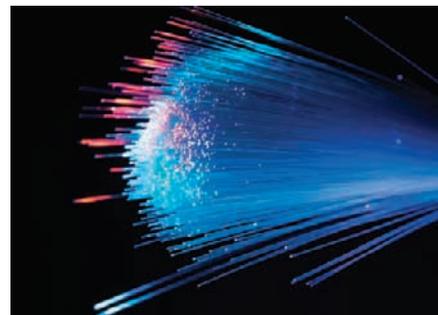
DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR LES PROCHAINES ANNÉES

Aujourd'hui, le Département propose aux 10 communautés de communes des Pyrénées-Atlantiques, et donc à la

Communauté d'Agglomération Pays basque d'aller plus loin et de s'engager pour le Très Haut Débit (THD). Le Haut Débit se situe entre 8 et 30 Mégabits, le Très Haut Débit au-delà de 30 Mégabits.

Sans être trop technique, le Haut Débit s'appuie essentiellement sur un déploiement de fibre optique jusqu'à des coffrets (répartiteurs) reliant 100 à 300 abonnés. De ces répartiteurs jusqu'à votre habitation ou votre entreprise, la liaison est en cuivre, ce qui génère des pertes de puissance.

Le Très Haut Débit prévoit de remplacer ce réseau cuivre par de la fibre optique jusqu'à chaque habitation ou entreprise. Très ponctuellement en fonction de la configuration des lieux, le Très Haut Débit pourra être assuré par le réseau hertzien. Au final, sur le Pays basque, ce réseau public coutera plus de 127 millions d'euros. L'ensemble des subventions et participations extérieures s'élèveront à 68,5 millions d'euros. Le solde, 58,8 millions d'euros, sera couvert par le Département pour 41,2 millions d'euros (70 %) et par la CAPB pour 17,6 millions d'euros (30 %).



Ces sommes colossales illustrent le défi technique devant nous. Nous devons en 5 ans relier toutes les habitations, là où nous avons mis, par exemple, plus de 30 ans pour le faire pour l'eau potable.

Mais ce défi technique se double d'un défi sociétal, celui de l'accompagnement de tous et de chacun vers une familiarisation et une maîtrise des usages des services numériques. La vitesse à laquelle se développent ces services est très importante, et nous devons avoir une vigilance toute particulière vis à vis des personnes les plus éloignées de ces réalités pour lutter contre le risque de fracture numérique.

Installation de deux bornes de charge pour véhicules électriques au parking Haitz-Ondoan

L'inauguration a eu lieu en présence de Mesdames Denise St Pée (Présidente du SDEPA) et Fa-bienne Ayensa (Conseillère Départementale), de Messieurs Bordenave (Directeur du SDEPA) et Harignordoquy (société Enedis) ainsi que des élus de la commune.

Ce projet de déploiement de bornes porté par le SDEPA, mais aussi par les autres syndicats d'aquitaine s'inscrit pleinement dans la politique nationale en matière de transition énergétique et doit contribuer au développement d'un mode de déplacement plus respectueux de l'environnement. Ces bornes sont toutes équipées de deux points de charge, permettant à deux véhicules (électriques ou hybrides rechargeables) de se recharger en simultané et sont alimentées en électricité certifiée verte. Actuellement seulement l'abonnement est payant (18 € à l'année), la charge restant gratuite jusqu'au 31 décembre 2017.

En termes d'investissement la part communale est de 1600 € (20% du coût) alors qu'en fonctionnement, la contribution communale s'établit à hauteur de 300 € par an et par borne. Ce projet marque la volonté affichée de la commune de travailler sur la transition énergétique.



BILAN DE LA QUALITÉ DE LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ POUR LE QUARTIER ELIZABERRI EN 2016



UN ÉTAT DES LIEUX DU RÉSEAU ET UN COMPTE-RENDU DES INCIDENTS

La Commune de Mouguerre est desservie par 59 km (16 aériens et 43 souterrains) de réseau Moyenne Tension 15 000 volts, lesquels alimentent 71 postes de Distribution Publique (transformateurs), dont sont issus 75 km (37 km aérien et 38 km souterrain) de réseau Basse Tension 410 volts, où sont raccordés 2457 branchements.

L'alimentation du quartier Elizaberrri est réalisée depuis une ligne 15 000 volts (voir tracé jaune joint) qui dessert, outre une partie de Mouguerre, également une partie des communes ST Pierre d'Irube, Briscous, Hasparren et Labastide Clairence. La longueur totale de cette ligne est 59 km (33 aériens et 26 souterrains). La longueur de la dérivation Elizaberrri est elle, de 12 km (7,5 aériens et 4,5 souterrains) et comprend 23 postes de Distribution Publique.

L'année dernière 9 incidents se sont produits sur le réseau ci-dessus entre le 9 mars et le 27 décembre dont 3 avaient leur origine sur le quartier Elizaberrri :

- 4 provenaient d'élagages insuffisants (dont 1 pour Elizaberrri)
- 3 étaient dus à des aléas climatiques : foudre, tempête (dont 2 pour Elizaberrri)
- 2 résultaient de défaillance de matériel réseau.

LES AMÉLIORATIONS MISES EN ŒUVRE ET LES CHANTIERS PRÉVUS

Les intempéries de plus en plus fortes et nombreuses dans la région, conjuguées à la pousse rapide de la végétation aux abords des lignes, sont la cause principale des perturbations subies par les administrés.

Pour pallier ces désagréments, une campagne intensive d'élagage et de

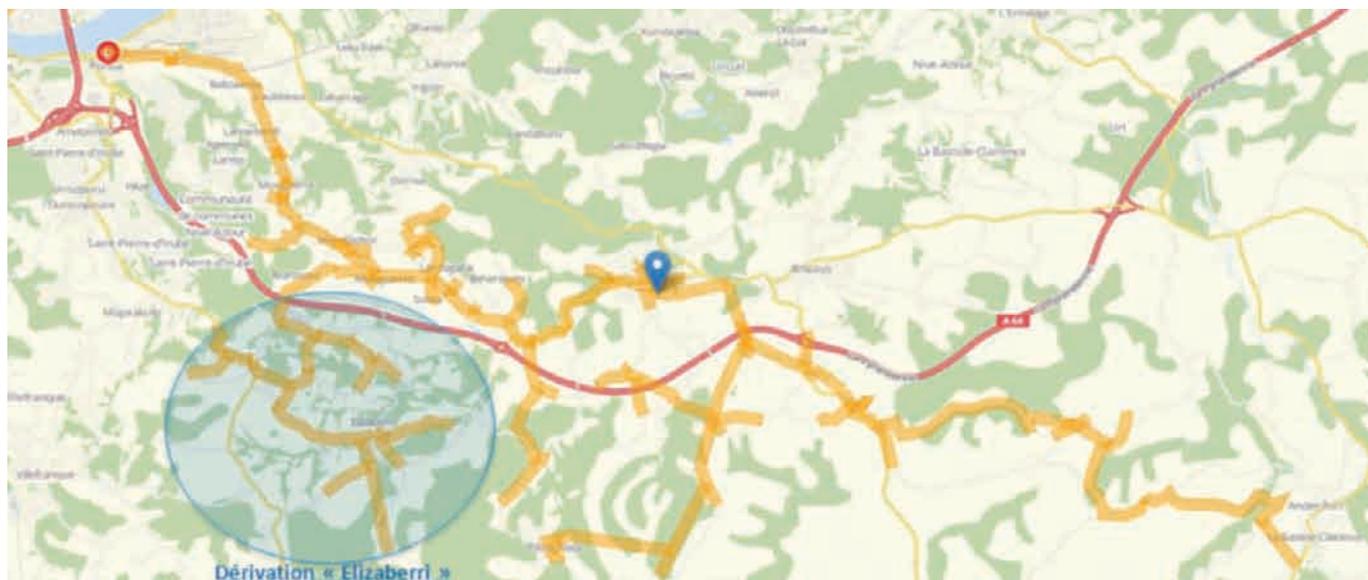
travaux a été réalisée, dont notamment :

- Le traitement des zones boisées de cette ligne au premier semestre 2017, soit 21 km d'élagage et 900 abattages d'arbres.

Ce type d'entretien sera renouvelé aux alentours de 2019 avec une périodicité de 2 ans pour diminuer au maximum le nombre de coupures travaux, leur durée et la quantité de moyens à mettre en œuvre (groupes électrogènes).

■ Plusieurs chantiers de renforcement voire d'enfouissement des réseaux déjà réalisés en 2016 et à venir à court terme (2017, 2018) :

- Enfouissement le long de la D357
- Renforcement du réseau souterrain du lotissement Kaakaria
- Enfouissement le long de la route Ibargoity
- Renforcement du réseau chemin de Naquile
- Enfouissement de la dérivation Legarria
- Enfouissement du réseau principal de la dérivation Elizaberrri depuis la traversée d'autoroute
- Bouclage de la dérivation Elizaberrri avec une ligne de Villefranque pour faciliter les réalimentations en cas d'incident.



TRAVAUX DE SÉCURISATION DE LA DÉPARTEMENTALE 936

Un programme immobilier “les Jardins d’Emma” est en cours de construction au bord de la départementale 936, plus précisément au départ de la route d’Elizaberri.

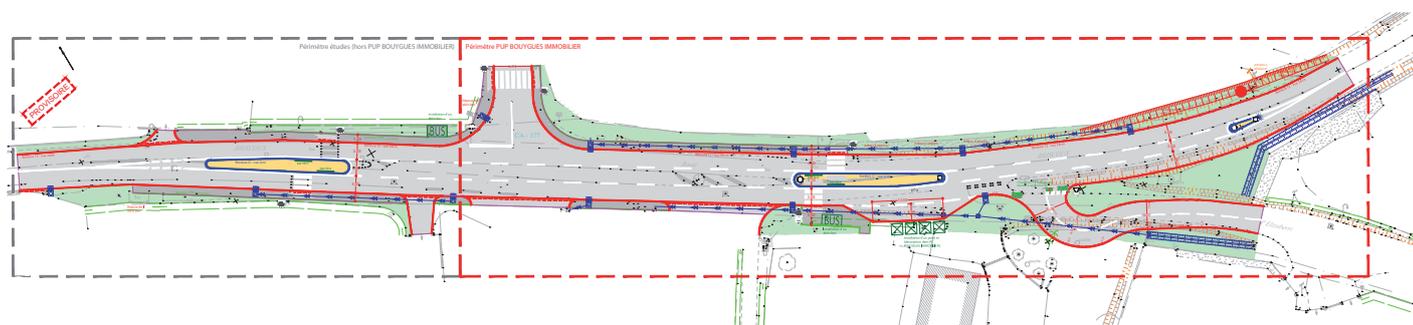
A l’occasion de cette construction, la commune a conclu un projet urbain partenarial avec le promoteur, projet de réalisation d’un certain nombre d’aménagements le long de la départementale et sur le carrefour avec le chemin d’Elizaberri.

Le carrefour sera modifié afin de distribuer le programme immobilier à partir de cette voie et la forme du chemin d’Elizaberri sera retravaillée afin d’avoir une géométrie de voie à la perpendiculaire pour s’insérer sur la départementale, améliorant par là la visibilité avant l’insertion

La route départementale sera recalibrée avec la création de bordures de trottoir et la mise en œuvre d’une voie centrale dédiée à la mise en place de séparateurs de voies et de traversées piétons sécurisées.

Les arrêts de bus seront déplacés à hauteur des traversées piétons et un trottoir longitudinal sera créé depuis le programme immobilier jusqu’au carrefour de Kurutz.

Ces travaux seront financés à la fois par la commune de Mouguerre, le département et le promoteur immobilier dans le cadre de ce projet urbain partenarial. Ils devraient être engagés en début d’année 2018.



PROGRAMME IMMOBILIER “LES JARDINS D’EMMA

Un programme immobilier de 38 logements dont 14 logements sociaux va voir le jour à Mouguerre. Livraison prévue mi 2018.



De nouveaux jeunes conseillers Mouguertars débutent leur mandat

Des élections ont été réalisées dans les 5 écoles de la commune afin de renouveler l'équipe du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Mouguerre en place et 28 écoliers des classes de CM1 et CM2 ont été élus pour assumer leur nouveau rôle de jeune conseiller.



La précédente mandature s'est réunie à la mairie de Mouguerre le jeudi 10 novembre dernier en compagnie du maire Roland Hirigoyen et de Fabienne Hirigoyen adjointe déléguée aux affaires scolaires, à l'enfance, la jeunesse et aux sports afin de dresser le bilan. Celui-ci est très positif puisque les enfants ont pu aboutir à la réalisation de différentes actions : organisation de tournois sportifs, d'un spectacle en maison de retraite, d'un autre à la salle Haitz-Ondoan appelé "Mouguerre a un incroyable talent", d'un nettoyage de plage à Anglet avec une sensibilisation au préalable, participation au comité de sélection des films proposés à l'occasion du Festival du film de l'Education... Elle a laissé place aux nouveaux jeunes

élus qui se sont retrouvés lors d'une 1^{re} assemblée plénière le lundi 14 novembre au cours de laquelle différents points figurant à l'ordre du jour ont été discutés : rappel des objectifs d'un CME, distribution de la charte du jeune conseiller et répartition des enfants dans 3 commissions. Ce temps a permis de leur rappeler que le CME a pour vocation d'associer les enfants à la vie locale tout en apprenant les règles de la démocratie pour devenir les citoyens responsables de demain.

Les réunions de travail vont maintenant démarrer et nous espérons que les enfants feront preuve d'assiduité, de créativité et se feront les porte-paroles de leurs camarades de classe afin de récolter l'ensemble des idées de projet que les petits Mouguertars souhaiteraient voir se réaliser.

Ballade gourmande

L'APPEL de l'école St Joseph a organisé le dimanche 9 octobre une balade de 8 km à travers Elizaberry. Au cours de la promenade, des pauses gourmandes étaient prévues avec dégustation de produits locaux. A l'arrivée, des sandwiches et des boissons ont été offerts à tous les participants.

Semaine Bleue

Succès non démenti, cette année encore, pour la journée intergénérationnelle proposée par la municipalité et le CCAS, à l'occasion de la Semaine Bleue.

Mercredi 5 octobre, le déjeuner mêlant jeunes et moins jeunes à l'école du Bourg, et auquel se sont joints les élus, a été suivi d'un loto et de la remise des prix du concours de dessins sur le thème "Je dessine ce que j'aime faire avec mes grands-parents". Un copieux goûter a clôturé cette après-midi récréative pour tous les âges.



Soirée Halloween 31 octobre

LES JEUNES SAINT PIERROT ET MOUGUERTAR FÊTENT ENSEMBLE HALLOWEEN !!



En cette soirée effrayante d'Halloween, les points jeunes de St Pierre d'Irube et Mouguerre se sont réunis pour partager un grand moment dans la peur et l'effroi !!!

Pour la 2^e année consécutive, Halloween fut l'occasion de réunir les structures jeunesse des 2 communes afin de proposer un temps d'échange autour d'un grand jeu collectif et d'un repas partagé.

C'est ainsi qu'environ 25 jeunes déguisés se sont retrouvés au Skatepark de Mouguerre avant la tombée de la nuit et ont fait connaissance au travers de petits jeux de présentation. Une fois les 2 équipes constituées et le crépuscule arrivé, un grand jeu concocté par les animateurs a été lancé. Chaque camp devait réussir à trouver une

citrouille cachée dans la petite forêt sans se faire dévorer par les zombies toujours bien cachés... L'ambiance sonore proposée et la nuit tombée ont rendu ce moment sacrément effrayant ! Une fois terminé, le groupe s'est réuni au Local Jeunes de Mouguerre pour partager un repas concocté par les 2 points jeunes et participer à un grand Shifumi Contest (pierre-papier-ciseaux) dont Titouan fut le grand vainqueur. Enfin, la soirée s'est conclue dans le rire avec une Piñata réalisée par Elgarrekin qui a permis à tous les participants de se défouler et se régaler de délicieux bonbons.

Bravo à tous les jeunes pour cet excellent moment !



La Toussaint au Centre de Loisirs

Au centre de loisirs, les vacances de Toussaint étaient placées sous le signe des émotions. Dans les différents groupes, les enfants ont pu s'exprimer à l'aide de panneaux sur leur humeur du jour et au travers de jeux de mimes, la création de masques smiley, la réalisation de visages avec différents matériaux de leur choix.

Des sorties ont également été organisées : cinéma, équitation, jeux de plein air et même patinoire. Pour la journée d'Halloween, en plus d'un atelier pâtisserie, les enfants ont revêtu leurs plus beaux costumes de l'horreur. Maquillages, masques et bonbons étaient au rendez-vous !





Le Noël des enfants

Le jeudi 29 décembre, plus de 70 enfants ont participé à une après-midi récréative proposée par Roland Hirigoyen et les membres du Conseil Municipal pour les enfants de la commune afin de prolonger encore pour quelques heures la magie de Noël.

Après avoir visionné tous ensemble le film "L'Age de glace : les lois de l'univers", tous les enfants ont pu rire aux facéties du clown Zigo et même chanter et danser avec lui. Cette après-midi s'est terminée autour d'un copieux goûter pour le bonheur des enfants et même des plus grands.

Une sortie "familles" à Gourette

C'est à Gourette qu'une quarantaine de Mouguertars se sont déplacés en bus afin d'y passer un dimanche où petits et grands ont pu profiter d'une neige abondante.

Comme chaque année, les services Enfance Jeunesse et Sport de la mairie de Mouguerre organisent une sortie à Gourette, en prenant en charge le transport, favorisant ainsi l'accès aux montagnes enneigées.

C'est donc à 6h30 le dimanche 12 février que les participants se sont retrouvés devant la salle Hantz-Ondoan pour prendre la route de la station Gourette. Après un peu plus de 2h de trajet, les yeux se mirent à briller en découvrant les paysages blancs et, une fois débarqué, chacun a pu vaquer à ses occupations personnelles : ski, luge avec les enfants, marche... Le vent fut présent en matinée mais a fini par tomber en début d'après midi en laissant place au soleil pour le plus grand plaisir de tous.



Puis, toutes les bonnes choses ayant une fin, l'heure de rentrer fut bien vite arrivée. Les jambes étant bien lourdes et la nuit précédente assez courte, c'est donc dans une ambiance calme et reposante que le groupe a retrouvé ses terres.

Vive Noël aux écoles de Mouguerre !

Le jeudi 15 décembre dernier aux alentours de 15h régnait un doux parfum de chocolat chaud dans les 5 écoles maternelles et primaires de la commune.

M. le Maire et Mme Hirigoyen adjointe aux affaires scolaires mettent un point d'honneur à offrir à chaque enfant scolarisé à Mouguerre un chocolat chaud préparé par les équipes de restauration ainsi qu'une chocolatine provenant de la boulangerie locale.

Ce n'est pas moins de 500 goûters qui sont distribués cet après-midi-là, écoles publiques et privées confondues. Chaque école y va de sa propre animation autour de cet événement comme par exemple à l'école du Bourg. L'Association des Parents d'Elèves s'y est associée avec l'organisation d'un concours de dessin et d'un mini studio photos. Les lauréats du concours ont reçu un trophée des mains du Père Noël sous les ovations de toute l'assistance.

Le lendemain, vendredi 16 décembre, les effectifs cantines ont connu une forte fréquentation, pour cause le fameux et tant attendu repas de fin d'année.

Cette année les équipes de cuisine ont proposé :

- Mousson de canard en gelée et son toast grillé
- Fricassée de chapon sauce forestière accompagnée de pommes grenailles
- Bûche de Noël au caramel
- La traditionnelle clémentine et le petit chocolat.

Les enfants apprécient ce moment car il se termine dans une ambiance conviviale avec les équipes de restauration et d'animation, en chansons de saison.



Sortie Ski du Centre de Loisirs

Comme depuis plusieurs années durant les vacances d'hiver, Monsieur le Maire, Roland Hirigoyen, propose aux enfants du centre de loisirs de Mouguerre des mini séjours ski, à Saint Lary. Cette année, les séjours se sont déroulés du 25 février au 3 Mars, avec vingt-deux enfants et trois animatrices dans chaque groupe. Durant le séjour, chacun a pu profiter de cours de ski encadrés par des moniteurs de l'école de ski. Tandis que certains enfants découvraient la neige et débutaient sur les pistes, d'autres quant à eux, en ont profité pour enrichir leurs acquis et confirmer leur niveau de ski. Tous les enfants se sont bien amusés et ce, grâce aussi à la météo qui était de la partie.

Les enfants rentraient tous les jours au Chalet de l'Ours, où de bons repas les attendaient pour les régaler. Les groupes se sont également rendus au centre-ville de Saint Lary, afin de ramener quelques souvenirs à leurs proches.

Enfin, tout le monde a pu réaliser une randonnée nocturne, s'émerveiller dans un cadre idyllique, sous un ciel d'étoiles filantes.

Tous les participants sont revenus enchantés, avec des souvenirs plein la tête, vivement l'année prochaine !!!





CARNAVAL !

Le carnaval organisé par le comité des fêtes du Bourg s'est déroulé le 11 février au complexe Haitz-Ondoan. Après avoir participé au spectacle du clown ZIGO, les enfants se sont dirigés vers le boulodrome pour assister au jugement de San Pantzar. Puis le comité des fêtes a eu la lourde tâche de récompenser les plus beaux déguisements. Cette journée s'est achevée sur un goûter bien mérité.



SKATE PARC : "UN FRONTON HAUT EN COULEURS" !

C'est un nouveau projet imaginé par les ados du Local Jeunes de Mouguerre qui vient de voir le jour. Grâce aux graffeurs du collectif Updaters, le fronton situé au skate park vient de reprendre des couleurs !

Les adhérents du Local Jeunes de Mouguerre réalisent différents projets qu'ils ont eux-mêmes imaginés tout au long de l'année. Dès les vacances de la Toussaint, les jeunes se retrouvent régulièrement dans le cadre des réunions "Proj'été" avec pour objectif de préparer et organiser le gros séjour de l'été, mais aussi réaliser différents projets.

C'est ainsi que le souhait de proposer des décorations et des visuels, imaginés dans un style street art, à l'espace jeunes mais aussi sur les lieux de vie de la commune de Mouguerre a vu le jour. En effet, le maire Roland Hirigoyen poursuit une politique dynamique et ambitieuse en faveur de la jeunesse en donnant les moyens aux ados de faire aboutir leurs projets. Et c'est tout naturellement qu'ils se sont tournés vers le collectif Updaters avec qui, lors des fêtes de Mouguerre, une initiation a déjà été appréciée par les petits comme les grands. Les grandes lignes de la fresque ont été imaginées ensemble: recréer le lieu de vie que représente l'agospace, le skate park, le parc pour enfants, le fronton et le boulodrome en images. Et tout ce joli monde s'est retrouvé le mardi

11 juillet afin de démarrer le chantier. Les jeunes ont pu, dans un 1^{er} temps, s'essayer à manipuler la bombe de peinture avant que les artistes terminent le travail.

La suite du projet se dirige maintenant vers la création du nouveau logo "Local Jeunes de Mouguerre" accompagné cette fois-ci par Jean-Baptiste Dardel designer. La structure bénéficiera ainsi d'un visuel qui lui permettra d'être facilement identifiée.



Nous en profitons pour remercier la CAF de Bayonne qui, par l'intermédiaire du dispositif "Projets-Jeunes64", a participé financièrement et permis aux jeunes, et plus globalement aux mouguertars, de profiter d'un décor en or !



AIDE AUX DEVOIRS

La partie Point Information Jeunesse de Mouguerre, située au Local Jeunes, propose des temps dédiés à l'accompagnement des ados autour des devoirs dès l'entrée au collège.

La structure jeunesse de la commune de Mouguerre présente 2 entités :

- Le Local Jeunes qui accueille les 12-17 ans et qui a pour vocation de réaliser des projets, proposer des animations, activités, sorties et séjours en faisant en sorte que les ados prennent une part active dans cette organisation.
- Le Point Information Jeunesse qui est un lieu ressource dans lequel sont relayées des informations pratiques sur la vie quotidienne des jeunes : orientation, logement, jobs d'été, santé, voyages, droit... Et dans lequel est notamment proposé un service d'aide aux devoirs. Des temps privilégiés en dehors des vacances sont mis en place dans un environnement favorable à la concentration : le mardi et jeudi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 12h. De plus, du matériel informatique est à disposition de chacun afin de pouvoir réaliser des travaux écrits et les imprimer sur place. Des recherches sur Internet permettent également d'obtenir des informations en lien avec les matières concernées.

L'équipe d'animation présente s'attache à proposer un accompagnement de qualité avec pour objectif de réaliser les devoirs, préparer les interrogations et développer l'autonomie dans le travail personnel afin d'être en capacité de travailler seul avec la bonne méthode.

En complément, nous précisons que la région Nouvelle Aquitaine propose également un service gratuit d'aide aux devoirs au numéro suivant : 05 57 57 50 00. Vous trouverez les informations complémentaires sur le site :

<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/aide-aux-devoirs/>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le responsable du service Jeunesse Robert Zugarmurdi au 06 72 08 65 31.

Spécial rythmes scolaires

VOICI L'INFORMATION QUE NOUS AVONS COMMUNIQUÉE À LA FIN DU MOIS DE JUILLET DERNIER À L'ENSEMBLE DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Chers Parents d'élèves,

J'ai l'honneur de vous annoncer officiellement un retour à la semaine de 4 jours pour les enfants scolarisés au sein des écoles publiques de Mouguerre dès la rentrée de septembre 2017.

Conformément au décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017, sur proposition conjointe d'une commune et d'un ou plusieurs conseils d'école, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) peut en effet autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire.

Une enquête menée par la commune de Mouguerre auprès de l'ensemble des parents d'élèves des 3 écoles publiques a tout d'abord fait apparaître une large volonté d'un retour à une semaine scolaire à 4 jours, comme l'indique le tableau ci-dessous.



	4 JOURS	4,5 JOURS	SANS AVIS
	Nombre de familles	Nombre de familles	Nombre de familles
ECOLE DU BOURG	117 72%	46 28%	5
ECOLE DU PORT	27 59%	19 41%	1
ECOLE ELIZABERRI	16 59%	11 41%	
RETOURS MAIRIE	29 64%	16 36%	
TOTAL	189	92	6
POURCENTAGE	67%	33%	



Ensuite, en date du 1^{er} juillet 2017, j'ai organisé en Mairie une réunion en présence des directeurs d'écoles et des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école avec pour objectif de permettre aux différents acteurs d'analyser les résultats de cette enquête et de débattre sur des choix à opérer pour la rentrée de septembre. En préambule, j'ai rappelé notre position sur ce dossier. Plutôt favorable à une modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2018, afin de se donner le temps de la réflexion et d'en faciliter la mise en œuvre, j'ai néan-

moins précisé que nous irions dans le sens de la décision des conseils d'école.

Si les intentions pédagogiques de cette réforme étaient tout à fait louables, les équipes éducatives ont majoritairement soulevé plusieurs observations issues de l'expérience acquise lors des trois dernières années scolaires :

- Le temps de présence des enfants à l'école n'a pas diminué.
- Alourdissement des semaines des enfants et donc une plus grande fatigabilité des élèves

- Difficultés de distinction entre les temps scolaires, le nouveau temps périscolaire et le temps périscolaire préexistant...

- Difficultés pour les parents à rencontrer les enseignants à la sortie de l'école.

- Différenciation des rythmes scolaires entre les trois écoles publiques (semaine à 4.5 jours) et les deux écoles privées (semaine à 4 jours).

RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES DE MOUGUERRE POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2017

Suite à ces différents échanges, une large majorité de cette assemblée s'est alors prononcée en faveur d'un retour à une semaine scolaire à 4 jours.

Dès lors, conformément à la loi, nous avons convoqué séparément les 3 conseils d'école, le lundi 3 juillet 2017 pour l'Ecole du Bourg et le mardi 4 juillet 2017 pour les écoles du Port

et d'Elizaberry, afin de décider du choix d'organisation des temps scolaires à la rentrée de septembre 2017.

Les trois conseils d'école se sont également prononcés, à une large majorité, en faveur d'un retour à une semaine scolaire à 4 jours.

Tel que prévu par le décret du 27 juin 2017, nous avons donc adressé en ce

sens notre demande de dérogation au Directeur d'Académie des Services de l'Education Nationale (DASEN).

Par courrier en date du 13 juillet 2017, le DASEN nous a officiellement informés de son accord pour un retour à une semaine scolaire de 4 jours à la prochaine rentrée de septembre.

Par conséquent, dès la rentrée de septembre 2017, les nouveaux horaires des 3 écoles publiques seront les suivants :

	Lundi	Mardi	jeudi	Vendredi
MATIN	08h30-12h	08h30-12h	08h30-12h	08h30-12h
APRÈS-MIDI	14H-16H30	14H-16H30	14H-16H30	14H-16H30

Malgré le changement d'horaire de l'école du Bourg (début de la classe à 8h30 au lieu de 9h), je tiens à vous assurer que le ramassage scolaire se poursuivra normalement pour tous les enfants inscrits à ce service.

Suite à ces modifications, les accueils périscolaires fonctionneront de façon identique au sein des 3 écoles publiques de la commune soit : 7h30-8h20 / 12h - 14h / 16h30 - 19h.

D'un point de vue éducatif, les enfants continueront à avoir accès à des activités manuelles, sportives ou culturelles de qualité.

Enfin, le Centre de Loisirs Sans Hébergement (CSLH) fonctionnera toute l'année, de 7h30 à 19h (tous les

mercredis en période scolaire et pendant les vacances scolaires, à l'exception de la période de Noël). Les programmes d'activités des différents accueils continueront à être distribués de façon régulière aux enfants des différentes écoles.

Avant de conclure, il me semble important de préciser que la décision du retour à une semaine scolaire à 4 jours est la conséquence d'une coopération étroite et fructueuse entre les Enseignants, les Parents d'élèves et la Mairie.

Par cette information, nous avons souhaité vous permettre d'organiser la rentrée scolaire de vos enfants dans les meilleures conditions et nous restons, naturellement, à votre

disposition pour toute information complémentaire.

Veillez croire, chers Parents, en l'expression de nos sentiments dévoués.

**Roland Hirigoyen,
Maire**



Copie à M^{me} Fabienne HIRIGOYEN, Adjointe déléguée aux affaires scolaires, à l'Enfance, la Jeunesse et aux Sports.

Sortie à Walibi

Roland Hirigoyen, maire de la commune et Fabienne Hirigoyen adjointe en charge de l'enfance, de la jeunesse et des sports ont proposé la traditionnelle sortie famille de début d'été à destination de tous les habitants de la commune le dimanche 2 juillet.

Cette sortie a connu un joli succès malgré les incertitudes du temps. En effet, une quarantaine de personnes a pris la direction d'Agen et de son parc Walibi en compagnie de Thomas Paillaugue et Robert Zugarramurdi.

Les manèges à sensations, les jeux d'eau, les attractions un peu plus calmes ou encore le spectacle d'otaries ont ravi petits et grands. Toutes les familles ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel puisque une participation de 12,50 € leur était demandée alors que le prix



d'entrée au parc s'élève à 21,50 €. Cette journée très réussie avait un léger parfum de grandes vacances malgré les quelques derniers jours d'école restants à effectuer pour certains.



Rénovation de l'aire de jeux

Après des travaux de mise en sécurité, peinture et réfection du sol, l'aire de jeux de la Croix de Mouguerre peut à nouveau accueillir les enfants, qui s'impatientaient sans doute de cette cure de jouvence d'un montant de 10 500 euros.



Buffet de fin d'année

Comme il en est de coutume en ce dernier jour de l'année scolaire, chaque école est honorée par la visite de M. le Maire, Fabienne Hirigoyen adjointe aux affaires scolaires, ainsi que les directions de chaque service concerné.

Les enfants se régalaient tout en alliant jeux et partages en extérieurs. C'est également une des dernières occasions aux élèves de CM2 de faire un au revoir aux personnels municipaux qui les ont accompagnés depuis la maternelle et dont une réussite au collège leur ait souhaité.



Chasse à l'œuf

Près de 300 enfants ont ratissé le parc de la mairie le dimanche 16 avril dernier, pour cueillir dès 9h30 la soixantaine de kilos d'œufs de Pâques déposés par les cloches à l'aurore.

Pendant ce temps, près de 1000 œufs et quelques kilos de jambon de Bayonne ont servi à la confection de la traditionnelle omelette pascale proposée gratuitement par la municipalité à tous les participants de cette matinée.



UN VOYAGE EN AUVERGNE

Le voyage en Auvergne organisé par le CCAS du 3 au 8 juin 2017 a ravi tous les participants. Une cinquantaine de Mougouertars, accompagnée de Fabienne HIRIGOYEN, Monique PICARD et Sylvie CAZAUX, a pu parcourir cette belle région.

Ce périple a permis à tous de visiter le parc des volcans, le massif de Sancy, la vallée des Merveilles, le Puy en Velay, Issoire et les hauts plateaux ainsi que Godivelle et ses deux lacs.

Ce fut également l'occasion de découvrir l'artisanat et le patrimoine très riche dans cette région.

Côté artisanat : des dentelles de Velay au fromage de Saint-Nectaire.

Côté architecture : de la cathédrale du Puy en Velay inscrite au patrimoine de l'UNESCO à tous les petits villages de cette région.

Tous les participants ont apprécié les soirées dansantes, les jeux, chants, déguisements, tout cela organisé de main de maître par Fabienne.

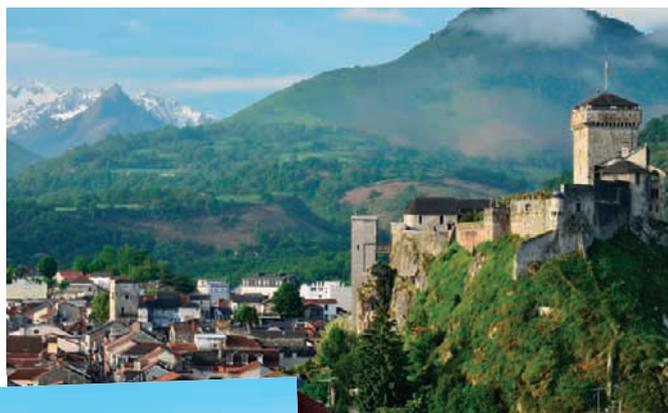
Tout le monde est revenu enchanté de ce voyage et prêt à découvrir d'autres régions de France.



UNE SORTIE A LOURDES

Par une belle journée, 110 Mouguartars ont pris le bus, le samedi 15 octobre, direction Lourdes.

Arrivés sur place, ils ont pu visiter le château fort de Lourdes qui surplombe la ville, classé monument historique en 1995. Après l'effort, le réconfort ! Nos Mouguartars se sont retrouvés autour d'un bon repas composé d'un feuilleté de chèvre, d'une blanquette de veau et d'un millefeuille. Pour la digestion, une promenade libre dans les rues de Lourdes était prévue, avant de retourner sur Mouguerre.



SOIRÉE CABARET AVEC MIKE'S ANGEL

Comme à l'accoutumée, la soirée cabaret proposée par Roland Hirigoyen a remporté un franc succès le vendredi 10 février. Après un accueil gourmand au goût de fondant au chocolat, plus de 200 personnes sont venues garnir les rangs du complexe Haitz-Ondoan dans une ambiance joviale et conviviale. A cette occasion, et comme elle en a l'habitude, la troupe Mike's Angel nous a offert un spectacle épatant mêlant chants, danses et des performances scéniques de très grande qualité. Une nouvelle fois, les strass et les paillettes de ce superbe spectacle ont illuminé la scène et ont conquis une foule ravie de cette soirée !

SORTIE À SARE

À l'initiative du CCAS, une centaine de Mouguartars a investi jeudi 11 mai le village de Sare, à la découverte de sites souvent peu connus. En effet, les participants à cette sortie ont pu profiter d'une visite de l'église, de ses stèles discoïdales en bronze de l'époque moderne ainsi que de son clocher, rénové suite à un incendie en septembre 2003. Après une pause déjeuner bienvenue à Ascain, les seniors ont pu découvrir la célèbre bâtisse basque d'Ortillopitx, symbole de l'etxe basque.



UN AVANT-GOÛT DE FÊTES DE FIN D'ANNÉE... **AU CABARET "LE FRENCH CANCAN" À LESCAR**

Comme chaque année, dans le cadre des actions du CCAS, Roland Hirigoyen a proposé une sortie au cabaret.

Le bus affichait complet le dimanche 4 décembre au départ de Mouguerre, les 61 participants avaient revêtu pour l'occasion leurs habits de fête.

Destination le cabaret "Le French Cancan" à Lescar. Après un délicieux repas servi à table nos hôtes ont pu se délecter d'un show haut en lumières, chants et multiples

chorégraphies d'artistes professionnels habillés de costumes aux 1000 couleurs, de strass et de paillettes dignes des plus grands cabarets.

Pour terminer dans cette ambiance festive, c'est sur la piste de danse que chacun a pu guincher.



NOCES D'OR

Marie-Gracy et Christian CRESPO sont venus renouveler leurs vœux de mariage le dimanche 9 avril, 50 ans après. Après s'être rencontrés lors d'un match de rugby à IBUSTY, Christian et Marie-Gracy se sont mariés le 8 avril 1967, le jour de l'anniversaire de Christian.

Après avoir vécu plusieurs années à BAYONNE, ils ont construit eux-mêmes leur maison au quartier Elizaberry, où ils vivent toujours, entourés de leurs 2 enfants, Isabelle et Jérôme, ainsi que de leurs 3 petits-enfants.

VACCINATION DES SENIORS

Cette année encore, la commune de Mouguerre a pris soin de ses aînés en leur proposant une campagne de vaccination contre la grippe, le 12 octobre. Un grand merci encore à Muriel Labat, l'infirmière qui chaque année donne de son temps pour cette matinée.

UN TRÈS BEL APRÈS-MIDI AU CIRQUE

C'est avec détermination que les 117 Mouguertars se sont rendus au cirque le dimanche 20 novembre.

Parents, enfants et grands-parents, c'est en famille que chacun a pu assister à une représentation très variée du cirque de St Pétersbourg, un mélange de spectacles de variétés, d'animaux et d'artistes ont transporté le public dans la magie féerique du cirque.

Le cirque pour tous, fut cette année encore un grand succès.





Maisons FLEURIES

La traditionnelle réception de remise de prix des "Maisons Fleuris" pour l'année 2016 s'est tenue le dimanche 27 novembre dernier au complexe Haitz-Ondoan.

Exactement 72 Mouguertars ont été primés, qu'ils fleurissent leur pavillon ou le balcon de leur appartement, au Bourg, tout autant qu'au Port ou à Elizaberrri. "Amoureux des fleurs, de la nature ou simplement de l'esthétique, ils font de Mouguerre un village où il fait bon vivre", s'est réjoui le premier magistrat. À leurs côtés, les agents communaux œuvrent "au fil des quatre saisons à un fleurissement en harmonie avec les caractéristiques patrimoniales de chaque site, menant des actions de préservation de l'environnement" : arrosage programmé, plantation de vivaces pour une gestion raisonnée de l'eau, démarche différenciée des espaces...

Saluant les efforts de ses concitoyens, Roland Hirigoyen a indiqué que 2017 serait marquée par le passage du jury régional du label Villes et villages fleuris. La commune compte déjà deux fleurs au label "Ville fleurie".

Contribuant, chacun à sa mesure, à l'embellissement de la commune, les Mouguertars participent ainsi pleinement "à l'attractivité et au développement touristique de Mouguerre", a rappelé le maire.

Ainsi, le premier prix du palmarès des maisons fleuries fut partagé entre Roger Casaux, Maritxu Duguine et Jean-Claude Vaquero. Marie-Jeanne Etchebaster, Michel Volkmer et Gabriel Etcheverry ont décroché le second prix.



LE REPAS DE NOS AÎNÉS

MALGRÉ LA PLUIE, 235 MOUGUERTARS SE SONT RETROUVÉS POUR LE TRADITIONNEL REPAS DE DÉBUT D'ANNÉE.

Après avoir écouté les vœux du maire, les Mouguertars ont entonné le traditionnel "Agur jaunak", avant de se délecter des petits plats concoctés par Yves JAMMAERTS et son équipe. Au menu : soupe au vermicelle, merlu et sa sauce citronnée, méchoui préparé par Roger CASAUX avec haricots blancs et frites et pour finir fromage et glace, le tout au son de l'accordéon de Thierry ETCHEGARAY.

LE GOÛTER DU CCAS

Comme chaque année, Roland HIRIGOYEN a souhaité réunir les aides ménagères du CCAS et leurs bénéficiaires autour de la galette des rois, le dimanche 22 janvier. Un moment de complicité pour tous autour d'une galette accompagnée d'un chocolat chaud sur fond musical.



TÉLÉTHON 2016

2 658 euros...



...c'est la somme collectée le vendredi 2 décembre au profit du Téléthon. Une centaine de participants s'était réunie pour cette belle cause autour d'un délicieux repas concocté par Yves Jaemmers et Roger Casaux pour le chevreuil offert par les chasseurs de Mouguerre. Une fête n'en serait pas une sans musique et la chanson du 3637 reprise en chœur par toute l'assistance.

INAUGURATION DU HAMEAU DE KATTALIN

Le samedi 21 janvier, Roland Hirigoyen inaugurait le "Hameau de Kattalin" en présence des élus et des différents partenaires sur ce projet.

Achévé depuis septembre 2016, le "Hameau de Kattalin" compte 43 logements : 30 en accessions à la propriété et 13 en logements sociaux, propriété de l'OFFICE 64. Cette réalisation a engendré un certain nombre de travaux dans le but d'améliorer le cadre de vie des riverains : réfection entière de la voirie, raccordement des habitations à l'assainissement collectif, création d'une aire de contournement pour permettre la collecte des ordures ménagères, installation du premier container enterré sur la commune et mise en place de l'éclairage public. L'existence d'un arrêt de bus et de liaisons de transports scolaires ou interurbains vient compléter l'attractivité de ce hameau.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Le dimanche 22 janvier, Roland Hirigoyen et le Conseil Municipal recevaient les nouveaux arrivants de la commune.

L'occasion de présenter Mouguerre et ses 3 quartiers, ses infrastructures (écoles, associations, salles, commerces, médecins...) et les différents services de la mairie. Puis le maire en a profité pour présenter les différents projets pour l'année 2017 : la salle des associations d'Elizaberry, le centre technique municipal, les programmes de constructions, la révision du PLU... Après avoir présenté ses vœux, M. le Maire a invité les Mouguertars à échanger avec les élus autour du verre de l'amitié.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Samedi 17 décembre dernier une cinquantaine de Mouguertars se sont donné rendez-vous, direction Biarritz.

Tous les participants ont d'abord fait une halte comme de coutume pour savourer le goûter de Noël : couronne des rois, un bon chocolat chaud agrémenté de chantilly pour les plus gourmands. Cette sortie, organisée par M. le Maire, permet de découvrir les traditionnelles illuminations de Biarritz, événement devenu incontournable depuis plusieurs années en cette période de fête.

En effet, à cette époque, la ville de Biarritz se métamorphose et prend des allures de décor de conte de fées puisque de nombreux monuments se retrouvent transfigurés faisant surgir dans les jardins et les places des images inattendues, colorées et réjouissantes. C'est ainsi que les participants ont pu découvrir ou redécouvrir le



jardin public et ses parterres soulignés de lucioles aux couleurs changeantes, la façade du Bellevue, l'église Sainte-Eugénie, le square d'Ixelles ou encore le casino municipal revêtus de jeux de lumières harmonieux et colorés, afin de s'immerger pleinement dans cette période féérique de Noël.

TARIFS 2017 DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE

Pour une aide ponctuelle ou régulière, le service d'aide à domicile du Centre Communal d'Action Sociale met à votre disposition du personnel qualifié. Les tarifs des services pour l'année 2017 sont les suivants :



AIDE MÉNAGÈRE

TARIFS HORAIRES	TARIFS JOURS OUVRABLES	TARIFS DE NUIT, DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS
Caisses de retraite et mutuelles, ARDH	20,50 €	23,40 €
Allocation Personnalisée Autonomie Nouveaux entrants	16,00 €	18,50 €
Allocation Personnalisée Autonomie Contrats en cours	13,16 €	17,89 €
Taux plein (sans prise en charge)	14,58 €	16,93 €



SERVICE JARDINAGE (SOUMIS À CONDITIONS DE RESSOURCES)

REVENUS MENSUELS		TARIFS HORAIRES
PERSONNE SEULE	FOYER DE 2 PERSONNES	
Jusqu'à 835 €	Jusqu'à 1451 €	10,42 €
De 836 à 1.090 €	De 1.452 à 1.754 €	12,50 €
De 1.091 à 1.140 €	De 1.755 à 1.818 €	14,58 €
De 1.141 à 1.423 €	De 1.819 à 2.134 €	16,67 €

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts à hauteur de 50 % des dépenses engagées.
Ce service s'adresse aux plus de 60 ans et aux personnes souffrant d'un handicap. Pour tout renseignement, vous êtes invités à contacter Ana Iribarren ou Fabienne Etchegaray en Mairie au 05 59 31 83 23.

ATELIER PÂTISSERIE

Lundi 20 mars s'est déroulé un atelier pâtisserie dans les cuisines du stade d'Ibusty, proposé par le CCAS de la commune de Mouguerre.

Ces ateliers sont réservés aux administrés à partir de 60 ans désirant apprendre ou se perfectionner en pâtisserie ou tout simplement partager un moment convivial.

Cinq lundis ont été proposés de septembre à juin, en prenant soin d'échelonner les rendez-vous de façon à travailler les produits selon les saisons et occasions de fêtes, par exemple Noël et les traditionnelles bûches.

C'est ainsi que de 9 à 12h dans la cui-

sine, M^{me} Talou, notre Mercotte locale, initie les participants à divers recettes, techniques et autres conseils aidant à réussir divers mets sucrés.

Par tradition, l'atelier démarre par un accueil café proposé au groupe en présence de M. le Maire, fin gourmet et toujours curieux de connaître le programme de la matinée. Le dernier atelier de la saison s'est déroulé le lundi 12 juin, juste avant la trêve estivale. Les inscriptions se font en mairie.



LES AGENTS DU SERVICE D'AIDE À DOMICILE : OBJECTIF FORMATION

Pour Roland HIRIGOYEN, la formation des agents du service d'aide et de maintien à domicile est une priorité. "Nous sommes tenus de faire face avec professionnalisme aux situations de dépendance car vieillir chez soi doit être possible".

Ainsi, le 1^{er} décembre dernier, la gérante d'une société spécialisée dans la location et la vente de matériel de maintien à domicile formait l'ensemble des douze agents employés par le service d'aide à domicile à la manipulation d'un lève-personne.

Ils ont pu participer à une formation de secours organisée dans les locaux de la mairie. Des sessions de révision ont eu lieu au mois de mars pour les agents déjà diplômés.



MARCHÉ DE NOËL

La salle Haitz-Ondoan a accueilli, samedi 3 décembre le traditionnel marché de Noël. Flânant entre les riches étals voués aux créations artisanales et autres plaisirs culinaires de saison, le Père Noël a ensuite invité les enfants à un tour de calèche, puis a remis les récompenses du concours de dessin.



La traditionnelle vente de confitures maison au bénéfice duTéléthon



LES TAMBOURS NIVE ET ADOUR RECRUTENT

Vous avez déjà pratiqué cet instrument et vous seriez prêts à nous rejoindre ?

Votre motivation sera renforcée par notre formation individuelle d'apprentissage.

Nous sommes tous issus de Batteries Fanfares et Musiques Militaires.

A la création de notre groupe en 2014, certains n'avaient pas pratiqué depuis 25 voire 30 ans.

Avec intérêt et travail personnel, nous avons monté un programme de qualité.

Notre répertoire est composé de diverses Marches Napoléoniennes et contemporaines

Nous participons à diverses manifestations, reconstitutions, défilés et concerts, dans le Pays Basque et les Landes.

Pour un premier contact, nous vous invitons tous les jeudis de 19h à 20h30 au stade Ibusty à Mouguerre.

Visitez notre page Facebook "Les Tambours Nive et Adour". Vous y trouverez entre autres, nos photos et vidéos.

Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter.

Courriel : dede1962@outlook.fr

Tél : 06 60 86 84 35



CONCERT AIZKOA

Le vendredi 17 mars, la commission culture proposait un concert du chœur d'hommes AIZKOA à l'église St Jean Baptiste.

Le chœur d'hommes AIZKOA a vu le jour en 2001 et s'est constitué à l'initiative d'un certain nombre de chanteurs basques issus de différentes formations exerçant l'art du chant à capella. Il se compose actuellement de 20 chanteurs et sa direction est assurée par Patrick BETACHET. Son répertoire est constitué de chants religieux anciens et nouveaux, de chants profanes et traditionnels, ainsi que de chants russes traditionnels et actuels intégrés au fil de rencontres et de concerts partagés avec des chœurs russes.

Leurs chants ont ravi les Mouguertars présents ce soir-là.

Les Fêtes de Mou

Au Bourg



Mouguerre



A Elizaberri





MOUGUERRE IMMOBILIER

L'agence Mouguerre Immobilier a été reprise il y a un an par Yann Chancerelle, natif de Mouguerre, et par son épouse Virginie.

C'est une entreprise familiale et indépendante forte d'une expérience de plusieurs générations. L'immobilier était déjà exercé par le grand père de Yann, Gonzague Chancerelle qui avait créé l'agence Chancerelle et son père Bruno ancien président de la FNAIM, syndic de propriété et expert judiciaire.

Virginie après plusieurs années à l'international, s'est spécialisée dans l'immobilier avec 13 ans d'expérience dans ce domaine dont 10 ans dans l'immobilier neuf et les niches fiscales.

Yann et Virginie ont fait le choix de reprendre l'agence de Mouguerre, rejoints par Alex Hermidis.

"Soucieux de votre confiance, nous vous assurons un suivi complet et personnalisé dans l'accompagnement de vos projets, vente (ancien et neuf), achat, location, défiscalisation, expertise, avec tout le professionnalisme et le sérieux que nous avons acquis. L'agence est installée au cœur du Bourg, à côté de l'épicerie de Vincent."



PROPRETÉ DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre de la propreté des espaces publics, la commune a installé 5 réceptacles pour déjections canines : croix de Mouguerre, espace devant la Mairie, allée piétonne parallèle à l'avenue de la Croix de Mouguerre, agorespace et résidences Hiriartia. D'autres équipements seront installés dans les autres quartiers de la commune.

LES VŒUX 2017 DE LA FNACA



Comme il en est de coutume, les adhérents de la section de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du nord (Fnaca) se sont retrouvés pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Ils étaient accompagnés du maire Roland Hirigoyen et des élus municipaux, du conseiller départemental Alain Iriart, ainsi que du président départemental de la Fnaca, M. Grassa, et des présidents des sections des communes environnantes.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE...



Photo ci-dessus : au Bourg
Photo en haut à droite : lecture du message du Ministre des Anciens Combattants par les enfants de l'école du Bourg.
Photo ci-contre : à Elizabéri



... ET CELLES DU 8 MAI



Les commémorations au Bourg

PELOTE

Comme de coutume, le mois d'avril marque la période des finales du championnat de France de Fontenis dans les catégories de jeunes.

Cette année, toutes ces catégories avaient rendez-vous à Biarritz après trois rassemblements de qualification qui ont vu ces jeunes joueurs se déplacer sur les canchas de Pau, Tarbes, Portet sur Garonne... afin d'obtenir leurs tickets pour les phases finales du championnat.

Pour cette édition 2017, le club de Pilota Hutxa parvient à se hisser dans 10 finales sur 12 possibles remportant 7 titres de champions de France.

Chez les filles, Luna Servary remporte le titre en un contre un face à Baigorri, puis s'incline en finale du deux contre deux avec Lou Crespo face à cette même équipe de Baigorri.

Dans les catégories benjamines et minimes, Elaia Leiza et Tatiana Sentier s'inclinent elles aussi en finale du un contre un respectivement face à Morlaas et Béguios.

En revanche, en deux contre deux, les titres benjamines et minimes reviennent au club de la commune avec notamment une finale 100% Mouguerre dans la catégorie minime puisqu'elle a vu s'affronter Naia Moustirats et Tatiana Sentier face à Elaia Leiza et Elaia Boquet ; le titre revenant aux premières nommées.

Chez les garçons, le club remporte le titre en individuel dans les catégories poussins et minimes grâce à Tom et Paul Lauilhé



qui s'imposent respectivement face à Mont et au Stade Toulousain.

Il en est de même dans les finales de double puisque Tom Lauilhé et Eneko Mercader remportent le titre poussins face à Mont, imités un peu plus tard dans la journée par Paul Lauilhé et Bastien Kellens qui s'octroient le titre minimes fac au club de Brive.

Cette journée de finales restera un moment fort dans l'histoire du club car jamais de telles performances avaient pu être réalisées.

Ces titres mettent également en lumière le travail des éducateurs du club qui s'investissent au quotidien, les autres joueurs

de l'école de pelote qui travaillent toute l'année et qui participent également à toutes les rencontres de qualification qui font que le club de Pilota Hutxa possède l'une des meilleures écoles de pelote de France dans la spécialité Frontenis.



ADIEU... HÔTEL-RESTAURANT CHEZ EMMA

Bien avant d'être un des lieux de rassemblement du quartier, ce n'était qu'une métairie rattachée à la maison de maître Latchouet. Elle portait en sa façade son nom, Latchouetako-Borda et sa date de construction, 1935. Les anciens l'ont vu construire "avant la guerre" disent-ils.

Elle était née de la volonté du propriétaire de Latchouet, M. Gracien Dunand, charcutier aisé installé à Bayonne. Il jouissait de vastes propriétés, dot de son épouse Marie Mendiboure et souhaitait laisser à un métayer l'entretien des terres voisines de Latchouet.

Au décès des époux Dunand, lui en 1938, elle en 1953, la propriété de Latchouetako-Borda échoit à une de leurs filles, Emma Dunand épouse Pascal. Emma, femme de forte personnalité, entreprit de transformer la métairie en hôtel-restaurant. Située sur la RN 936, en un lieu de fort passage, elle y adjoignit un poste d'essence. Pour faire face à ces travaux d'aménagement, elle vendit les prairies voisines où fut aménagé le lotissement "le Hameau de Mouguerre" et divers lots, tous construits aujourd'hui. L'hôtel-restaurant baptisé tout naturellement Chez Emma connut son heure de gloire quand il accueillait gens de passage, ouvriers des chantiers voisins, banquets de communion et repas d'affaires. M^{me} Emma était partout, en cuisine et dans la salle à manger.



Hélas, la fréquentation de la RN 936 baissa notablement à l'ouverture de l'autoroute A64, ce qui porta un coup très dur à l'hôtel-restaurant. L'établissement fonctionna toutefois jusqu'au décès de M^{me} Emma en 1993.

Après la métairie et l'hôtel-restaurant, il devint un simple domicile pour les nouveaux propriétaires, les époux Grajkowsky. Quand ceux-ci décidèrent de quitter les lieux qui demandaient trop d'entretien, la société Bouygues Immobilier l'acquiesça pour faire place à un vaste projet de construction de 38 logements qui portera le nom "le Jardin d'Emma".

Dans les premiers jours de février 2017, Latchouetako-Borda fut rasée. Ainsi ont disparu dans ce quartier "Chez Emma" et sa sœur jumelle, la boîte de nuit "Gelosia", lieux de rencontre, de fête et liesse. Une page se tourne, le livre reste ouvert. La vie continue.

Naissance

2016

- PETIT-PIERRE Ninon le 10 septembre
- CELHAIGUIBEL Dan, Pierre le 28 septembre
- JO Elea, Micaëla le 30 septembre
- REPONTI Suzanne le 4 octobre
- GARCIA Txomin, Xabi le 26 octobre
- DARRITCHON Luiza, Arantxa, Marie le 1^{er} novembre
- FRESNEL Lilou, Emma, Pearl le 5 novembre
- BELASCAIN Cloé le 9 novembre
- JOUJON Anatole le 21 novembre
- TASSET Lola, Chantal, Marie le 21 novembre
- CORDEIRO DO NASCIMENTO Alice, Maria, Noëlle le 2 décembre
- DUCOS Louis, Antoine le 6 décembre
- SAINT-PIERRE Gaizka le 6 décembre
- BERTRON GARCIA Kimei le 16 décembre
- HEUDUIN Xabi le 28 décembre
- MARTIN Zoé, Uhaina le 28 décembre
- DUBRUEL SANCHEZ Zoé le 31 décembre

2017

- AUBERT Capucine, Julie, Caroline le 3 janvier
- DABADIE DEMAISON Lou, Juliette, Stanislawe le 21 janvier
- TÉNET Juliette le 10 février
- BONNAN Tom le 20 février
- QUENEUTTE Marceau, Victor, Marius le 7 mars
- BICHON Yanis le 18 mars
- ESCANDE Rachel le 17 avril
- ANTOINE Appoline, Grâce, Amélie le 22 mai
- REECH Nina, Marine le 27 mai
- DURRITXAGUE Jules le 30 mai
- ESPESO Luma le 6 juin
- ELLISALT Hayden, Christophe, Julien le 7 juin
- JUMENTIER Rose le 22 juin
- COUNIL Oihane le 13 juillet
- HARCAUT Gabriel, Pierre le 19 juillet
- HARCAUT Lou, Julie le 19 juillet
- HARCAUT Jules, Kévin le 19 juillet



Mariage

2016

- Mickaël BELVIS et Marie SAUSSIE le 8 octobre
- François SCRIBANS et Laure DIAZ le 8 Octobre
- Pascal BUREAU et Isabelle LARRONDE le 22 octobre

2017

- Alexandre, Michael HILL et Aline, Moniela RESENDE de AGUIAR le 11 février
- Nicolas, Jean, Antoine KLINK et Lucie DUTOYA le 29 avril
- Patrick, Jean-Marie PEIGNEGUY et Sylvie, Monique, Patricia KOVACS le 27 mai
- Pierre, Henri, Michel BLANC et Laure PREVOT le 10 juin
- Nicolas, Gilles TRUFFART et Hélène BARSACQ le 8 Juillet
- Jacques-Raymond, Dominique BODET et Murielle, Valérie DÉJEAN le 8 juillet
- Thierry, Bernard DUCASSOU et Nelly LASSALLE le 14 juillet
- Jérôme ETCHEVERRY et Erika, Marie, Armelle LARRIEU le 22 juillet
- Romain, Jean-Joseph GYMBOLISTA et Marine, Lucette, Carole CHAGNON le 22 juillet



Décès

2016

- Jean, Armand LARCEBEAU le 13 septembre
- Gérard CASTAGNET le 30 septembre
- Irène de la IGLESIA VERDERY le 11 octobre
- Gérard LESPADÉ le 15 novembre
- Etienne, Dominique CICHOCKI le 29 novembre
- Jean-Marc, Guy BERNES le 13 décembre
- Marie, Jeanne ETCHEBERRY ETCHEVERRY le 24 décembre

2017

- Eusèbe GOROSTIZA le 3 janvier
- Marcel, Pierre CALDICHOURY le 13 janvier
- Marie, Louise ESANDI DUBROCA le 16 janvier

- Michel BONNET le 17 janvier
- Pierre, Georges BARBIER le 3 février
- Gaston, Martin DARRIEUMERLOU le 11 février
- Giulio CALUORI le 10 février
- Bernard MORA le 11 mars
- Jean, Pierre BEGUE le 28 mars
- Julian, Manuel HEVIA le 11 avril
- Johnny, René, Henri FONGARNAN le 19 avril
- Guy, François BARDIÈS le 26 avril
- Jean-Joseph, Georges ALLIOT le 2 mai
- Jean, Michel, Louis BERNOS DE GASTOLD le 2 juin
- Jean-Marc GARBAY le 22 juin
- Jacques, Jean, Augustin LARRENDUCHE le 1^{er} juillet
- Bernard DAUBERTÈS le 2 juillet
- Ida, Simone LARRALDE LARRONDE le 29 juillet

